

Un démarrage précoce de l'herbe

Les températures du mois de février ont amorcé une pousse précoce de l'herbe. Une ressource idéale pour préparer les luttes de mars/avril et assurer les lactations.

Des lots prioritaires à l'herbe

Cette année, le seuil des 250 °C (base 0 au 1^{er} février), somme des températures pour la mise à l'herbe des brebis, a été atteint entre la fin février et la mi-mars selon les zones. Par rapport à 2020, l'avance est de quelques jours. Même si les quantités d'herbe semblent faibles, commencer les rotations permet de ne pas se faire trop déborder en avril.

Les lots prioritaires sont les suivants :

- Les brebis mises à la reproduction en mars et avril,
- Les brebis allaitantes : simples puis doubles si elles sont séparées en bergerie ; avec des agneaux qui ne sont pas trop jeunes pour rester dehors la nuit,
- Les lots en fin de gestation actuellement au foin ou à l'enrubannage dehors,
- Les agnelles nées en automne.

(CHIFFRE CLEF) **250°C** C'est le « top départ » pour commencer la mise à l'herbe des brebis.

Source : programme Herbe et Fourrages

10 questions/réponses sur les luttes naturelles de printemps avec des races qui désaisonnent¹

1. À quel taux de fertilité peut-on s'attendre ?

S'agissant de luttes de contre saison, un taux de fertilité de 80 % est jugé très correct (voir résultats d'éleveurs en race Limousine pure ci-dessous).

TAUX DE FERTILITÉ DE 7 LOTS DE BREBIS LIMOUSINE EN LUTTE NATURELLE DE MARS/AVRIL

MOYENNE	81 %
MINIMUM	76 %
MAXIMUM	91 %

Source : CA 23/CELMAR 2021

2. Combien de temps faut-il laisser les béliers ?

Deux cycles, soit 35 jours avec utilisation de béliers vasectomisés et 3 cycles, soit 50 jours sans bélier vasectomisé.

3. À quoi sert un bélier vasectomisé ?

La vasectomie est une opération qui consiste à couper les canaux déférents (coût : environ 80 à 100 € chez un vétérinaire). Stérile, le bélier conserve son comportement

sexuel. Il peut ainsi être utilisé pour déclencher les chaleurs des brebis (effet mâle). Les béliers vasectomisés sont introduits pendant 14 jours avec les brebis et sont ensuite remplacés par les béliers reproducteurs. Cette technique permet le groupage des mises bas. Attention à ne pas laisser les béliers vasectomisés pendant la lutte au risque qu'ils saillissent à la place des reproducteurs.



¹ Sont considérées comme races qui désaisonnent : les races rustiques, prolifiques ainsi les races bouchères suivantes : Ile de France, Berrichon de Cher et Charmoise. Dans ce domaine, d'importantes variations sont mesurées selon les élevages.

4. Poser des éponges sur quelques brebis permet-il de déclencher les chaleurs chez les autres ?

Aucune étude comparative (avec et sans éponge) n'a été réalisée sur le sujet. Si le mécanisme des phéromones (substances chimiques émises par les animaux qui agissent comme un message) entre les béliers et les brebis est bien connu (effet mâle), il n'est pas démontré entre femelles.

5. Faut-il tondre les brebis avant la lutte ?

Aucun résultat d'étude n'est disponible sur le sujet. Si les luttés sont réalisées à l'herbe, il faut compter un mois de repousse de laine en début de printemps en prévision de températures fraîches. Un écussonnage (tonte autour de la vulve) est préférable pour les espèces lainées si les brebis n'ont pas été tondues depuis un an.

6. Combien faut-il mettre de béliers ?

Comptez un bélier adulte pour 20 à 25 brebis pour les luttés de printemps et avec, si possible, plusieurs mâles par lot. Mettre davantage de béliers ne nuit pas aux résultats, au contraire !

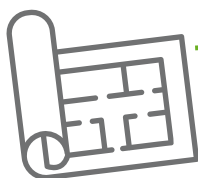
7. Faut-il préférer des luttés en bergerie ?

Cette question n'est pas tranchée mais il semblerait qu'il n'y ait pas de différence à partir du moment où la ration est adaptée au flushing puis à la lutte.

C'EST BON À SAVOIR

Des suivis en élevages* sont en cours afin de définir plus précisément les critères de réussite des luttés de contre saison : état des brebis, profils métaboliques, date du dernier sevrage, carrière de la brebis, âge...

* Suivis CIIRPO/CA 23/CELMAR/LIMOVIN, résultats disponibles en 2022.



→ **OUTIL EQUIP'INNOVIN**
Découvrez ici des plans de bergeries et de parcs de contention

UN ÉLEVEUR LE DIT

« Une alimentation régulière et pas de stress jusqu'au premier mois de gestation, c'est l'essentiel ! »

8. Peut-on faire des luttés sur luzerne ou sur trèfle violet ?

Oui mais avec des précautions : un pâturage sur des repousses de plus de 6 semaines, une transition alimentaire et l'assurance que la plante n'est pas malade. Elle est en effet susceptible de produire des phyto oestrogènes et est alors source d'infertilité.

9. L'accélération des brebis pénalise-t-elle les résultats ?

Oui, des dates de mise en lutte régulières d'une année sur l'autre avec des brebis qui restent dans le même lot semblent être un gage de réussite.

(CHIFFRE LEF)
8,70 €

C'est le gain de marge brute par brebis apporté par le constat de gestation pour un taux de fertilité de 80 % et dénombrement de la taille de la portée.

Source : CIIRPO/CA 23

10. Les antenaises sont-elles aussi fertiles que les brebis plus âgées ?

Non et en particulier lorsque la durée entre le sevrage et la mise en lutte est courte (un mois ou moins). Les antenaises sont la catégorie de femelles qui pénalisent le taux de fertilité d'un lot.

→ AGENDA (sous réserve)

- Carrefour Génétique Ovin de Bellac le 30 mai
- TechOvin les 8 et 9 septembre à Bellac (87)



→ **CONCOURS DU BERGER FUTÉ**
Cliquez ici pour participer et tenter de gagner 1000 €

POUR EN SAVOIR PLUS :
Des fiches techniques, des podcasts et des vidéos sont disponibles en ligne sur ciirpo.idele.fr et inn-ovin.fr

N° SPÉCIAL "PARASITISME" EN JUIN 2021

Avec le soutien financier de :



Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture adhérent au CIIRPO des régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Membres du comité de rédaction de cette lettre :

Nathalie Augas (Chambre d'agriculture 16), Odile Brodin (Chambre d'agriculture 18), Jérôme Dubouis (CELMAR), Nathalie Lebraud (Chambre d'agriculture 87), Rodolphe Puig (Chambre d'agriculture 46) et Danielle Sennepin (Chambre d'agriculture 23).

Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (CIIRPO/Institut de l'Élevage)